

CRECY EN *Action*

N°3
JUIN 2024



EDITO

Chères Créçoises, chers Créçois,

Nous sommes élus depuis 18 mois et c'est le moment d'un premier bilan de nos actions.

Nous avons hérité d'une situation financière déficitaire très compliquée et d'un endettement important.

Notre premier engagement a été de remettre les comptes dans le vert. Je suis heureuse de pouvoir vous annoncer que nous sommes en passe de le réaliser.

En effet, vous le verrez dans les pages suivantes, nous avons retrouvé des excédents proches de ceux de 2020, notre endettement a commencé à décroître et notre trésorerie est positive.

Pour autant, nous devons encore rester prudents face aux diminutions des recettes fiscales et aux probables baisses des dotations publiques.

Vous pouvez compter sur moi pour poursuivre une gestion « en bonne mère de famille ».

Je remercie sincèrement nos équipes municipales et les associations d'avoir contribué à la réduction des dépenses et participé activement à la sobriété énergétique, ce qui a permis un redressement financier de notre commune.

Je vous remercie, vous Créçois, de votre compréhension et de vos encouragements. Je mesure aussi votre agacement et votre empressement pour que vos rues et votre environnement soient en bon état, propres et entretenus. Notre ville, nos bâtiments municipaux, nos routes, ont trop longtemps souffert d'un manque de travaux et d'entretien et nous y remédions peu à peu.

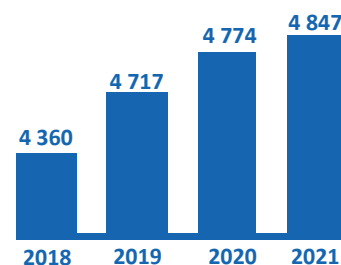
Je partage avec vous cette impatience. Nous agissons en Créçois passionnés, avec l'ambition d'être des élus volontaires et déterminés.

Retrouver des moyens financiers sans augmenter les taux d'impositions communaux grâce à une gestion saine est la seule solution pour imaginer à nouveau des équipements communaux d'avenir, ainsi qu'un retour normal à l'entretien de notre ville.

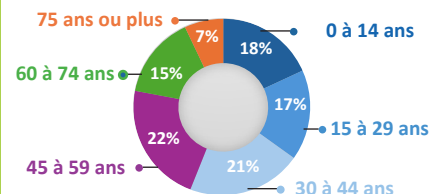
Enfin, après le sujet des finances, vous trouverez un bilan en images de l'année 2023, reflet d'un véritable dynamisme de nos équipes municipales, associations, comité des fêtes, commerces et entreprises locales.

Je les remercie fortement et je vous souhaite une bonne lecture.

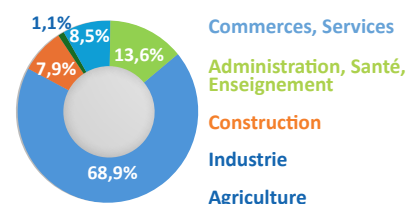
NOMBRE D'HABITANTS
(SCE INSEE 2024)



REPARTITION DE LA POPULATION
(2020 SCE INSEE)



TISSUS ÉCONOMIQUE
(2019 SCE INSEE)

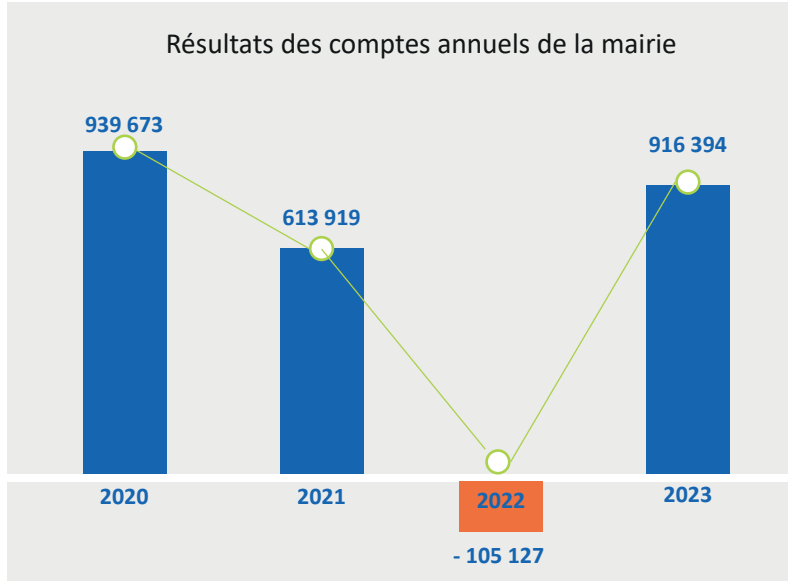


65,1% des Créçois sont propriétaires pour 57% des Français

7,6% de taux de chômage à Crécy pour 8,4% (2019) en France.

166 entreprises créçoises pour 1159 emplois locaux

NETTE AMELIORATION EN 2023



La ville de Crécy-la-Chapelle a retrouvé un excédent financier proche de 2020, qui est le résultat d'une gestion rigoureuse et mesurée au jour le jour.

Chaque dépense a fait l'objet d'un examen avant décision et chaque service, collaborateur et élu a contribué à ces efforts parfois contraignants.

Néanmoins, nous avons gardé notre priorité de répondre aux attentes des Créçois du mieux possible.

Reconstituer un excédent budgétaire permet de retrouver des capacités d'investissement et notamment d'améliorer l'entretien de la voirie et des bâtiments communaux qui a fait défaut depuis des années.

LES PRINCIPALES RAISONS DE L'AMELIORATION

Les décisions prises rapidement en 2023 ont permis de réaliser des économies importantes améliorant ainsi les comptes de la ville.

La sobriété énergétique, comme l'isolation de certains bâtiments publics, la réduction de l'éclairage public et la baisse du chauffage à 19 degrés, a conduit à une réduction de dépenses de près de 9% en KW/H.

Le non remplacement de certains postes non urgents s'est traduit par une économie de plus de 150 000 € tout en accédant à la revalorisation légale du point d'indice des salaires.

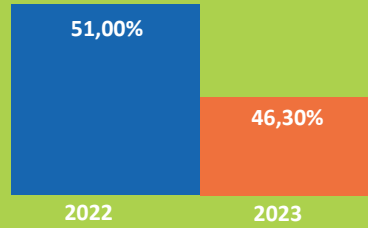
Enfin, les rentrées fiscales et prestations ont été améliorées de plus de 180 000 €

Ainsi, en plus d'une gestion sérieuse en bonne mère de famille, c'est plus de 550 000 euros d'amélioration qui viennent augmenter notre résultat qui passe ainsi d'un déficit historique à un retour aux excédents.

DES RATIOS FINANCIERS QUI VONT VERS LE MIEUX

1. Les dépenses obligatoires

Ce ratio calcule le poids des dépenses obligatoires telles que : les charges de personnel, le remboursement des intérêts... par rapport aux recettes de fonctionnement.



Ce ratio qui, en 2022, a dépassé le seuil d'alerte fixé à 50% est redescendu à 46,3%, redonnant plus de marge de manœuvre à la commune.

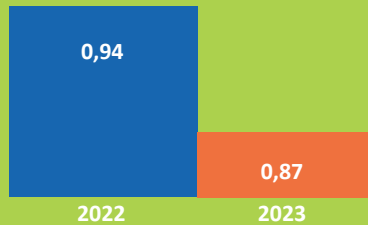
2. L'endettement

Malgré une diminution de 11,5% du montant des dettes par rapport à 2022, l'endettement de la commune reste élevé : 695 €/habitant pour une moyenne départementale de 657 €/habitant.

La commune ne peut toujours pas emprunter pour ses investissements, d'où l'importance de l'autofinancement.

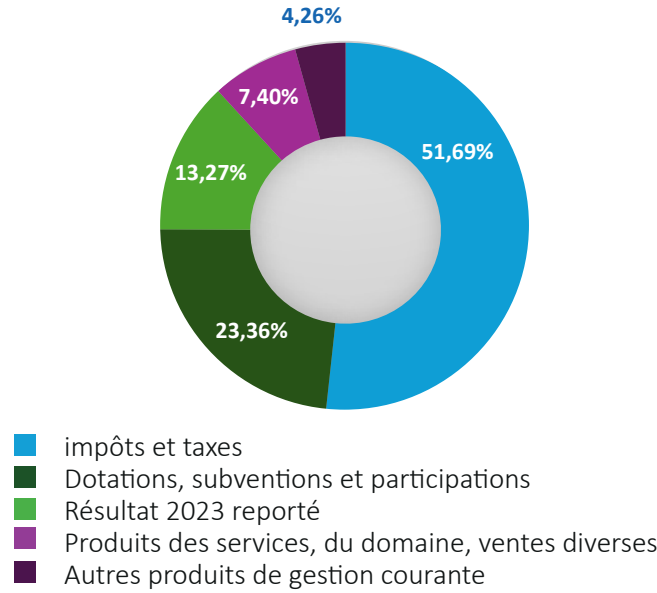
3. L'autofinancement

Ce ratio compare d'une part les recettes de fonctionnement et d'autre part, les dépenses ainsi que le remboursement des dettes. Plus il est proche de « 1 » et plus la commune a des difficultés pour financer ses investissements.

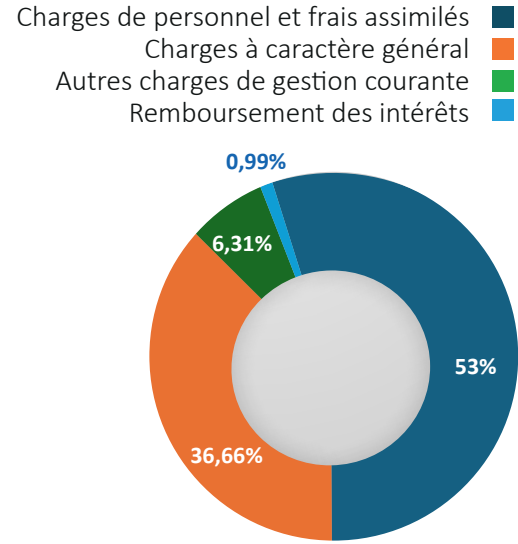


De 0,94 en 2022, le taux passe à 0.87 cette année, ce qui permettra de financer davantage d'investissements.

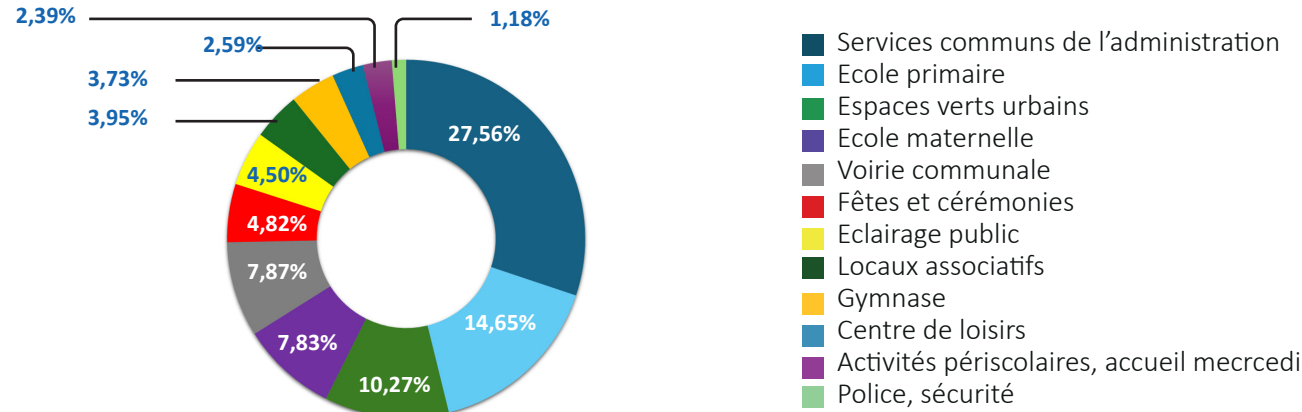
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



CHARGES A CARACTERE GENERAL PAR ACTIVITE



BREVES FINANCES :

Les subventions aux associations en 2024 sont en augmentation de 27% pour un montant total de 161 987 € contre 126 817 € en 2023

DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT POUR AGIR

Les dépenses d'investissement concernent le patrimoine de la commune : matériel, construction ou aménagement de bâtiment, travaux sur les routes.

En 2023, près de 66% du budget ont été consacrés à des dépenses décidées antérieurement (mail des promeneurs, Collégiale). En 2024, plus de 72% du budget pourront financer l'entretien des routes et des bâtiments communaux, ainsi que des engagements d'avenir (études pour un futur accueil de loisirs sans hébergement, des travaux rue Sinoël, et 2 tronçons de liaisons douces).

Nos priorités de 2024 : la sécurité en particulier routière, la sobriété énergétique dans toutes ses composantes (équipements, chauffage, attitude responsable), l'animation de notre commune, les moyens prévus pour les services afin qu'ils puissent fonctionner dans de bonnes conditions.

RETROSPECTIVE 2023



Atelier code de la route
7 février



Cérémonie des forces vives
15 mars



Petit déjeuner dans la zone d'activité
22 mars



Accueil des collégiens allemands
25 mars



Brocante
16 avril



Atelier prévention (gendarmerie)
18 avril



Commémoration du 8 mai



Inauguration du camping «Country Park»
22 mai



Flashmob act'art
9 juin



Repas champêtre des seniors
14 juin



Atelier jeux de société
24 mai



Fête de la musique
21 juin



Atelier tablette
6 juin - 6 juillet



Dépollution du Morin
22 juin



Feu d'artifice
14 juillet



10 ans du jumelage
21-23 Juillet



Forum des associations
9 septembre



Journée à l'EHPAD
9 septembre



Journée du patrimoine
16- 17 septembre



Clean walk
30 septembre



Journée du développement durable
30 septembre



Journée nationale du chien
7 octobre

L'année 2023 a été riche en événements et en activités pour la commune de Crécy-la-Chapelle.

La solidarité et l'engagement ont également été au cœur de nos actions.



Course d'octobre rose
15 octobre



Semaine bleue
3-6 octobre



Installation du CMJ2C
14 octobre



Commémoration du
11 novembre



Repas des séniors
8 décembre



Noël des enfants malades
10 décembre



Bourse aux jouets
10 décembre



Spectacle enfants ALSH
15 décembre



Marché de Noël
15-17 décembre



Repas de Noël
21 décembre



PROJET PIERREVAL, URBANISATION ET LOI SRU, LA POSITION DE CHRISTINE AUTENZIO

Si le redressement des comptes est une bonne nouvelle, la pression immobilière que nous subissons de tous côtés l'est moins.

Sur le projet Pierreval-Edouard Denis pour lequel je vous ai écrit une lettre ouverte, notre position n'a pas évolué et nous sommes toujours opposés à ce projet en l'état.

Le permis a été déposé et des pièces complémentaires ont été demandées par la Communauté d'Agglomération. La procédure suit son cours et nous attendons le retour de l'instruction du permis par les services de l'agglomération. Je reconnais être inquiète de la position des services de l'Etat sur ce dossier qui regardent ce projet au travers de la loi sans se soucier de notre manque d'infrastructures et en écartant les aspirations des Créçois.

Certains me demandent d'affirmer d'avantage notre opposition et de nous organiser en conséquence. Je me sens confortée par ces soutiens mais l'heure n'est pas encore à ces démarches.

Par ailleurs, nous sommes rappelés à l'ordre par la préfecture sur l'application de la loi SRU*. Dans un document précis mais totalement inapplicable, elle nous somme de construire 431 logements sociaux qui nous manquent depuis plusieurs années au regard de la loi.

C'est une aberration, car cela représente selon les modes de calcul, un surcroît de 2000 à 5000 habitants sur les 8 prochaines années. On nous demande ainsi de doubler notre population, d'accueillir près de 1000 enfants supplémentaires et le double de voitures, cela sans aucun moyen financier, ni aide à la création d'écoles, d'accueils de loisirs, de routes, ou d'équipements sportifs.

Notre ville sera abîmée et totalement transformée.

J'ai commencé à alerter sur ces deux sujets notre députée, nos sénateurs et les responsables politiques nationaux. Nous attendions la sortie de la nouvelle loi SRU pour mesurer nos réelles obligations mais la dissolution de l'Assemblée Nationale renvoie ce texte à une échéance éloignée et nous restons donc dans l'attente. Je reste combattive et totalement déterminée. Les logements sociaux doivent répondre à l'accroissement inévitable et naturel de la population créquoise.

J'ai conscience que nous devons loger nos enfants et nos aînés dans des conditions financières et sanitaires adaptées, mais je refuse la transformation de notre petite ville de caractère en banlieue-dortoir.

* La loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains) a été promulguée dans le but de promouvoir la mixité sociale et de lutter contre les disparités territoriales en matière de logement.

Le marché de Noël a conclu l'année sur une note joyeuse, réunissant petits et grands autour de stands festifs et de produits artisanaux.

TRAVAUX GAZ

GRDF va entreprendre des travaux importants sur le réseau gaz de Crécy-la-Chapelle du 3 juin au 2 août 2024. Ces travaux visent à moderniser 722 mètres de canalisations dans les rues suivantes : Rue du Général Leclerc, Rue Bruneau, Rue Deshuliers, Rue Philippe, Rue du Marché. Ils sont pris en charge par GRDF. Pour plus de renseignements, consulter le site internet de la mairie : www.crecylachapelle.eu

FOIRE SAINT-MICHEL

La foire Saint-Michel aura lieu cette année les 28 et 29 septembre prochains sur le champ de foire, avec la fête foraine. Un apéritif concert sera organisé le samedi soir en plus de nouvelles animations.

Plus d'infos : acacia@acaciacrecy.fr

E-SPORT SENIOR

Le centre communal d'action sociale (CCAS) de Crécy-la-Chapelle organise 5 ateliers de 2 heures pour un groupe de 10 personnes maximum en salle Altmann :

JEUDI 13 JUIN : 14H00 - 16H00 : Séance 1 : Introduction sur le e-sport et l'activité physique (avec quiz de connaissances)

JEUDI 27 JUIN : 10H00 - 12H00 : Séance 2 : Découverte du matériel et pratique des jeux de « Sport »

JEUDI 04 JUILLET : 14H00 - 16H00 : Séance 3 : Perfectionnement du matériel et pratique de jeux « Cognitifs » (mémoire)

LUNDI 08 JUILLET : 14H00 - 16H00 : Séance 4 : « Tournoi » entre les participants

JEUDI 11 JUILLET : 14H00 - 16H00 : Séance 5 : Révisions des connaissances du quiz et bilan de l'atelier

Cet atelier est destiné aux personnes âgées de 60 ans et plus. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 14 juin 2024.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le 01 64 63 97 48 ou envoyer un email à actionsociale@crecylachapelle.eu.

29 JUIN : FLAMBEAU DE LA CULTURE

Le flambeau de la culture a été réalisé par des élèves du lycée des métiers Gustave Eiffel de Varennes-sur-Seine et celui du lycée François Mansart de St-Maur-des-Fossés en partenariat avec la Monnaie de Paris. Il clôture une grande tournée de l'académie par un circuit à Crécy-la-Chapelle. Le flambeau sera porté par les associations créçoises lors d'un relais qui débutera à 9h30 sur le parking de la piscine pour faire le tour du centre-ville et un retour dans la cour du collège Mon Plaisir.

A 11h, après une courte cérémonie, le flambeau, accompagné par les élèves de la résidence artistique « commedia dell'arte » suivra le mail des promeneurs. Le parcours sera ponctué de saynètes.

Vers 12h30 un apéritif, ouvert à tous, sera organisé dans la cour de la bibliothèque par le comité des fêtes.

Venez nombreux soutenir les associations et les élèves, venez aux couleurs des JO ou du carnaval.

CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS 2024

18 JUIN.....	Dépôt de gerbe
21 JUIN.....	Fête de la musique
27 JUIN.....	Bilan atelier vitalité
29 JUIN.....	Tournoi de pétanque
3 JUILLET.....	Conseil municipal
14 JUILLET.....	Fête nationale
01 SEPTEMBRE.....	Forum des associations
14 SEPT.....	Développement durable / Clean walk
21 SEPTEMBRE.....	Journée du patrimoine
30 SEPT- 04 OCTOBRE.....	Semaine bleue
1-3 OCTOBRE.....	Formation pompiers
5 OCTOBRE	Journée nationale du chien
12-13 OCTOBRE.....	Expo : les automnales
31 OCTOBRE.....	Halloween
11 NOVEMBRE.....	Commémoration
16-17 NOVEMBRE.....	Loto
2-5 DECEMBRE.....	Distribution colis
6 DECEMBRE.....	Repas de Noël des anciens
8 DECEMBRE.....	Bourse aux jouets
13-15 DECEMBRE.....	Marché de Noël



Mairie de Crécy-la-chapelle

Place Michel HOUËL

77580 Crécy-la-Chapelle

www.crecylachapelle.eu

mairie@crecylachapelle.eu